



Mobilisation contre la proposition de loi Yadan : le rapport de force pourrait-il s'inverser ?

Description

Alors que la proposition de loi Yadan est vivement critiquée par les militant-es depuis son introduction, la mobilisation prend de l'ampleur et fait se fissurer ses soutiens.

Par l'Agence Média Palestine, le 10 avril 2026



Alors que la [pétition en ligne contre la loi Yadan](#), hébergée sur le site de l'Assemblée nationale, atteint ce matin plus de 634 000 signatures, le rapport de force dans les débats sur la proposition de loi Yadan pourrait être en train de s'inverser.

En prÃ©tendant lutter contre lâ??antisÃ©mitisme, ce texte impose [des dÃ©finitions floues et essentialisantes](#) que critiquent les acteur-ices de la solidaritÃ© avec la Palestine, qui y voient une attaque directe destinÃ©e avant tout Ã© punir sÃ©vÃ©rement toute forme de remise en question du fait colonial constitutif de lâ??Ã©tat dâ??IsraÃ©l.

Critiques de lâ??ONU

Le texte, qui Ã©largit le dÃ©lit dâ??apologie du terrorisme, est vivement critiquÃ© par les dÃ©fenseur-es des droits humains et de la libertÃ© dâ??expression, qui dÃ©noncent son inefficience en matiÃ©re de lutte contre lâ??antisÃ©mitisme et son danger pour la libertÃ© dâ??expression et dâ??opinion.

Le 1er avril 2026, une lettre adressÃ©e au gouvernement franÃ§ais par des rapporteur-es spÃ©ciales-aux de lâ??ONU a soulevÃ© des â??prÃ©occupations importantes quant Ã© sa compatibilitÃ© avec les obligations de la France au titre du Pacte international relatif aux droits civils et politiquesâ?•.

Les auteur-ices de cette lettre insistent sur son incompatibilitÃ© avec le droit international, notamment en matiÃ©re de protection de la libertÃ© dâ??expression, rÃ©affirmant par ailleurs â??que lâ??infraction dâ??apologie du terrorisme nâ??est pas conforme aux meilleures pratiques internationalesâ?• et sâ??inquiÃ©tant que lâ??extension de cette infraction risque â??dâ??avoir un effet dissuasif sur les discours politiques lÃ©gitimes et sur lâ??action en faveur des droits humains, en particulier dans des contextes mettant en cause le droit Ã© lâ??autodÃ©termination.â?•

La lettre sâ??inquiÃ©te Ã©galement de reconnaÃ©tre, Ã© la base du texte, la dÃ©finition de lâ??antisÃ©mitisme de lâ??IRHA, dont ils rappellent les vives critiques et controverses. â??Des centaines dâ??universitaires juifs et dâ??acteurs de la sociÃ©tÃ© civile, entre autres, ont Ã©galement condamnÃ© cette dÃ©finition, y voyant une instrumentalisation de lâ??antisÃ©mitisme visant Ã© faire taire les critiques des pratiques dâ??IsraÃ©l, y compris des violations du droit international.â?•

Une critique Ã©galement formulÃ©e par la Commission nationale consultative des droits humains (CNCDH), qui alerte les parlementaires dans [un courrier](#) sur â??le postulat mÃ©me de la loi, Ã© savoir le lien supposÃ© consubstantiel entre la haine des Juifs et la haine de lâ??Ã©tat dâ??IsraÃ©l, rappelant â??la dangerositÃ© de cet amalgameâ?• entretenu par la dÃ©finition de lâ??IHRA.

Revements du PS

Alors quâ??une grande partie de la gauche critique vivement le texte depuis sa dÃ©position, le Parti socialiste (PS) a mis du temps Ã© trouver une position unie, la proposition de loi ayant au dÃ©part Ã©tÃ© signÃ©e par plusieurs de ses membres dont FranÃ§ois Hollande.

Lorsque le texte est passÃ© en commission des lois en janvier 2026, son adoption Ã© 18 voix contre 16 avait tenu Ã© lâ??abstention du PS, et au soutien des camps prÃ©sidentiel et dâ??extrÃ©me-droite.

Câ??est peut-Ã©tre la mobilisation active des militant-es, qui ont lancÃ© une vaste campagne de mailing Ã© destinations des Ã©lu-es, des intellectuel-les ayant publiÃ© de nombreuses tribunes et analyses, et lâ??implication de nombreux syndicats, partis politiques et associations, et enfin la pÃ©tition en ligne rÃ©coltant plus de 600 000 signatures en quelques semaines, qui ont finalement poussÃ© le PS Ã© trancher mardi dernier : â??Le groupe socialiste votera contre la PPL Yadan. DÃ©cision prise ce matin Ã© la quasi-unanimitÃ©â?•, a dÃ©clarÃ© le premier secrÃ©taire du PS sur

son compte X le 7 avril.

Les socialistes s'interrogent du *flou juridique* d'un texte qui *loupe sa cible* et instaure une *essentialisation* entre les Juifs de France et l'Etat d'Israël, rapporte le député du Val d'Oise Romain Eskenazi, un des porte-parole du groupe cité par *Le Monde*.

Une inquiétude tardive, qui est étendue jusque dans le camp présidentiel : toujours sur *Le Monde*, la députée Modem Perrine Goulet décrit son groupe comme *très réservé sur ce texte. [à!] Nous appellerions quasiment à son retrait de l'ordre du jour, qui permettrait à mon avis d'apaiser les choses et de regarder le sujet plus en profondeur dans les mois à venir.*

Vers une inversion du rapport de forces ?

Le soutien gouvernemental est pourtant particulièrement offensif, comme nous l'expliquait en février dernier [Gabrielle Cathala](#), députée LFI mobilisée depuis des mois contre le texte. *On voit ici, une fois encore, un mouvement de jonction des droites*, déclarait-elle dans un entretien avec l'Agence Média Palestine.

C'est un texte qui rassemble ces droites pour plusieurs raisons, d'abord pour criminaliser le soutien au peuple palestinien et criminaliser son expression, puis pour diaboliser la France Insoumise en particulier ; mais c'est aussi une occasion pour le Rassemblement National de faire oublier son histoire de parti antisémite et de offrir une virginité sur le sujet, alors que le RN reste un parti antisémite.

Mais les vives critiques soulevées par le texte semblent peu à peu éroder ce soutien, exposant la supercherie de son objectif de soi-disant *lutte contre l'antisémitisme*. L'AFP affirme avoir recueilli le malaise de députés du bloc central vis-à-vis d'un texte *qui met de l'huile sur le feu*. *Le Monde* rapporte que l'un d'eux aurait même affirmé qu'il préférerait ne pas se rendre dans *hémicycle* pour ne pas *avoir à voter pour ou contre*.

Si les opposant-es au texte peuvent se féliciter de ces revirements, ils et elles appellent néanmoins la prudence et à maintenir la pression afin de contrer cette proposition de loi dangereuse. Une grande manifestation aura lieu à Paris dimanche 12 avril, qui partira à 14h de la place Valhubert/Jardin des plantes.

Tags

1. Israel
2. palestine
3. yadan

date créée
2026/04/10